

République française
Département du Cantal
SYNDICAT MIXTE DU SCOT HAUT CANTAL DORDOGNE

Séance du jeudi 25 mars 2021

Date de la convocation: 15/03/2021

**Membres en
exercice : 28**

*L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq mars l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Marc MAISONNEUVE,*

Présents : 18

Présents : François BOISSET, Valérie CABECAS, Charles
RODDE, Marie-Hélène CHASTRE, Roger RIBAUD, Olivier
ROCHE, Jean-Pierre SOULIER, François DESCOEUR, Louis
TOTY, Jean-Marie FABRE, Jean-Pierre CINQUALBRES, Marc
SEPCHAT, Alain DELAGE, Jean-Pierre GALEYRAND, Marc
MAISONNEUVE, Christophe MORANGE, Eric MOULIER,
Philippe VIALLEIX

Votants : 19

Représentés : Serge LEYMONIE

Excusés : Bruno FAURE, Jean MAGE

Absents : Gilbert MOMMALIER, Michel LAPORTE, Cyrille
ROLLIN, Jean-Paul MALBEC, Jean-Yves BONY, André DUJOLS,
Daniel CHEVALEYRE

**Secrétaire de
séance :**

Jean-Pierre SOULIER

03_2021 - Objet : Affectation du résultat de fonctionnement - sm_scot

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 37 848.82

décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	10 861.65
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	25 417.67
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	26 987.17
Résultat cumulé au 31/12/2020	37 848.82
A.EXCEDENT AU 31/12/2020	37 848.82
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	

RF
CANTAL

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 31/03/2021
015-200052231-20210325-DE_2021_03-DE

à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	25 417.67
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	12 431.15
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à Le Vigean, les jour, mois et an que dessus.

Syndicat Mixte SCoT
Haut Cantal Dordogne

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 31 / 03 / 20 21
et publié ou notifié
le 31 / 03 / 20 21

